

Légion
Lyonnais

Compagnie
de l'Ain

Section
de Nantua

Brigade
de Brénod

N° 142
du 7 /4/ 1944

PROCES-VERBAL
de renseigne-
ments sur une
maison incendiée
par les troupes
d'opérations, sise
à Brénod, au lieu
dit "Pré Guy" et
appartenant à
Mlle PELLETIER,
demeurant à St-
Germain-de-Joux
(Ain)

1^{re} Expédition.



Vu et transmis par le Cdt de la brigade
à M. le Procureur de l'Etat Français à Nantua
Le 10 Avril 1944

GENDARMERIE NATIONALE

--:--:--

Ce jourd'hui, sept Avril mil neuf cent quaran-
te quatre, à dix-huit heures,

Nous soussignés, NOVEL CATIN? Henri,
et REBOLD, André,

gendarmes à la résidence de Brénod, département
de l'Ain, revêtus de notre uniforme et confor-
mément aux ordres de nos chefs, en tournée et
procédant à une enquête sur une maison incen-
diée par les troupes d'occupation, avons entendu:

M. FAVRE, Julien, Marcel, 41 ans, cultivateur,
demeurant à Brénod, au lieu dit "PRE de JOUX"
(Ain), qui a déclaré:

"J'étais chargé de la surveillance de l'im-
meuble édifié au lieu dit "PRE GUY", territoire
de la commune de Brénod (Ain) et appartenant à
Mlle PELLETIER, Aline, rentière, domiciliée à St-
Germain-de-Joux (Ain).

Cette habitation isolée se composait:

1^{re}- Au rez-de-chaussée: de deux pièces et de
trois caves. 2^{de}- Au premier étage: de trois pié-
ces meublées. Attenante à la maison cette per-
sonne possédait une maison d'exploitation com-
prenant une grange et deux écuries.

Mlle PELLETIER venait résider dans sa de-
meure pendant plusieurs semaines durant la bel-
le saison. La plupart du temps cet immeuble
était inhabité. Courant Décembre 1943, les jeu-
nes du "MAQUIS" sont venus l'occuper et le 6
février dernier les troupes allemandes ont in-
cendié ce corps de bâtiment, qui était en très
bon état.

Ainsi que vous venez de le constater de cette
habitation, il ne reste que les murs dont cer-
tains sont démolis. Tout ce qui se trouvait à
l'intérieur a été détruit. Dans les décombres
se remarque des objets ayant appartenu au "MA-
QUIS", ainsi que des lits calcinés qui étaient la
propriété de Mlle PELLETIER.

Les jeunes du MAQUIS ont évacué les lieux
quelques jours avant que cette maison soit in-
cendiée."

Lecture faite, persiste et signe

Nous avons constaté que l'immeuble en cause,
construit en pierres, est entièrement détruit.

Toutefois certains murs sont debout, tandis-
que les autres ont été démolis, vraisemblable-

.....

ment, par explosifs.

Dans les décombres se remarque: une motocyclette, cyclette, des plats de campement, des poêles, des quarts bidons de militaires, ainsi que des lits métalliques. Le est carbonisé.

Nous transmettons la première et la deuxième expéditions du présent au Commandant de la brigade de Chatillon-de-Michaille (Ain), pour audition Mlle PELLETIER, Aline, domiciliée à St-Germain-de-Joux, propriétaire de l'immeuble incendié.

Trois expéditions destinées: la première, à M. le Procureur de l'Etat Français à Nantua, la deuxième à M. le Préfet de l'Ain, à Bourg et la troisième aux archives.

Fait et clos à Brénod, les jour, mois et an que d'autre part

6 Piebol

9 Houel

Mlle Pelletier Aline Virginie.

Né à Saint Germain le 10.03.1870, fille d'Emile et de Marie Hélène Roset.

Décédée à Saint Germain le 16.07.1965.

Sa sœur :

Marie Julie Claudia Pelletier. Née le 14.03.1878 à Saint Germain.

Mariage à Saint Germain le 17.10.1900 avec Henri Alfred Billoud. Industriel à Oyonnax, propriétaire du Château de Montanges.

Décédée à Montanges le 28.10.1961.

GENDARMERIE NATIONALE

LE GENDARME
du Lyonnais

COMPAGNIE

SECTION

BRIGADE

de Châtillon-de-Michaille

N° de la brigade... 98
la section...

Du 21 Avril 1944.

PROCÈS-VERBAL

de renseignements,
audition de M. le
Cellier, 70 ans,
demeurant à St
Germain-de-Joux
(Ain)

1^{re} EXPÉDITION

Ce jourd'hui vingt et un Avril mil neuf cent
à seize heures

Nous, soussignés

Béclère François,

et Rappé Jean,

gendarmes à la résidence de Châtillon-de-Michaille départe-
ment de l'Ain

revêtus de notre uniforme et conformément
aux ordres de nos chefs, au village de commune de Joux (Ain) et effectuant une enquête pour faire
suite au Procès-Verbal n° 149, en date du 7
Avril 1944, de la brigade de Brénod (Ain),
ont reçu la déclaration suivante à dix heures
de M. le sieur Pottier Uline, 70 ans, rentière
demeurant à St Germain de Joux (Ain)
« Dans le courant du mois de février, j'ai appris par le mai-
rie de Brénod (Ain), que ma maison comprenant, un
bâtiment d'habitation, avait été incendiée au cours des
opérations de police effectuées au début février. Comme nous
allions réviser tous les étés dans cette maison, elle était
entièrement meublée. Trois chambres à coucher complètes com-
prenant 3 lits, une armoire, 2 buffets et une commode
remplies de linge dont je vous remets la liste.

La cuisine contenait une cuisinière, table et des chaises
un buffet, et des batteries de cuisine.

Je suis assurée à la Compagnie "l'Union", pour la somme
de 8000 francs. L'agent est M. le sieur Michel, demeurant à
St Claude. Je ne puis vous dire le montant du préjudice
qui m'est causé, car avec la rareté et le prix des objets en
matériaux, pratiquement introuvables, il m'est impossible de

NOTA. — Lorsqu'il y a lieu de donner
un signalement, il est placé à la suite du
procès-verbal, après les signatures.
L'emploi de formules imprimées peut
être toléré pour les contraventions, ar-
restations en vertu de contrainte par
corps, recherches, etc., mais seulement
lorsqu'il n'y a pas de faits particuliers à
relevé et sous réserve de la non-opposi-
tion des autorités intéressées. Il en est
de même pour les arrestations d'incriminés
et de militaires déserteurs ou absents
illégalement.

Paris, Nancy, Limoges
Gendarmes et Gendarmes
G. 110 non fab.

Le 21 Avril 1944.
N. 117 le Procès-verbal de l'enquête de Joux (Ain)
transmis par le Commandant de la Brigade de Joux (Ain)
à M. le Procès-verbal de l'enquête de Joux (Ain)
à M. le Procès-verbal de l'enquête de Joux (Ain)

faire reconstruire cet immeuble à l'heure actuelle.

Lecture faite, persisté et signé.

De trois expéditions destinées:
la première à Monsieur le Gouverneur de l'Etat
Français à Antananarivo, la deuxième par la voie
hiérarchique, à Monsieur le Préfet de l'Ain, et
la troisième, à nos Chefs.

Fait et clos à Châtillon-de-Mazilly, les jour,
mois et an que d'autre part.

Piey

17

Liste des objets détruits :

5 lits garnis, une table de nuit, 2 buffets, 3 tables, de
cuisine, une commode, une armoire, 16 draps de lit, un
service de table nappes et serviettes, 2 douzaines serviettes,
divers vêtements et linge de corps, 10 chaises, 1 fauteuil,
une balance, 1 bûche de cuisine, une lessiveuse, 1 gauffrier.

Piey

17